

NOTICE INFORMATION

L'Alesa (Association Laïque Echirolles Sport Adapté) est adhérente à la FFSA (Fédération Française Sport Adapté). Elle s'adresse à un public en situation de handicap intellectuel ou psychique à partir de 8 ans.

INSCRIPTIONS

Le dossier comprend :

- la fiche d'inscription
- les éléments médicaux
- la fiche financière.

Il doit être remis complet en une seule fois au plus tard le 31 octobre. Au-delà de cette date les sportifs qui ne sont pas à jour pourraient ne plus avoir accès aux entraînements jusqu'à la régularisation du dossier

Transmission : lors du Forum des sports d'Echirolles le 7 septembre, lors des entraînements, par correspondance à l'adresse de l'Alesa.

Une séance d'essai est possible avant de formaliser l'inscription et un test est effectué concernant la natation.

CERTIFICAT MEDICAL ET ELIGIBILITE

Pour les sportifs de plus de 18 ans un certificat médical est à fournir lors de la première inscription. Sa période de validité est de 3 ans. Durant cette période il suffit de remplir un questionnaire de santé s'il n'y a pas eu de problème médical dans les 12 derniers mois. Concernant les mineurs, remplir le questionnaire de santé suffit sauf en cas de réponse positive à une question auquel cas un certificat médical s'avère nécessaire.

L'obtention d'une licence est conditionnée à des règles d'éligibilité. Un certificat médical est à fournir dans le cas où le sportif n'est pas dans un établissement ou service spécialisé du milieu sanitaire, médico-social, social ou de l'éducation nationale, dont l'objet est l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

ENCADREMENT

Il est assuré par des responsables d'activités, des entraîneurs diplômés, des étudiants UFRAPS et des bénévoles.

CLASSIFICATIONS

Un questionnaire est à remplir par des proches du sportif s'il souhaite participer à des compétitions FFSA. Il s'agit d'évaluer les capacités du sportif dans les tâches de la vie quotidienne afin de déterminer sa classification en AB, BC, CD



TARIFS 2024-2025 - Voir la page « Facturation »

Le tarif réduit appliqué aux sportifs domiciliés à Echirolles est un souhait de la commune. Un justificatif pourra être demandé.

En cas d'inscrits appartenant à la même fratrie, le premier inscrit règle le montant intégral de son inscription. Concernant le/les autres, le montant de la licence est dû à plein tarif. Le montant restant est divisé par deux.

En cas d'inscription sur plusieurs clubs FFSA le montant de la licence est réglé une seule fois au premier club d'adhésion.

Des réductions sont possibles. Elles sont cumulables mais comportent des conditions, sans possibilité de dérogations :

Pass'Sport (50€) : Sportif 6-20 ans bénéficiant de l'AEEH ou 16-30 ans de l'AAH

Pass Région (2x30€) : Sportif 16-25 ans

Carte Tattoo (60€) : Sportif 10-15 ans

Chèque Club Echirolles (40€) : habitant échirollois, âgé entre 6 et 18 ans avec un quotient familial inférieur à 1852€ ou bénéficiant de l'AAH

Pack Loisirs Isère (50% du montant de la licence) : Jeunes 10-15 ans inscrits dans un établissement pour la jeunesse handicapée.

Les chèques vacances sont acceptés

Un tee-shirt du club est offert à tout nouvel adhérent. Ils sont également en vente au prix de 10€. Les survêtements avec le logo du club sont disponibles au prix de 25€ pour les licenciés.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Siège de l'Alesa : OSE, 3 rue de la Liberté 38130 Echirolles

Mail : alesa.isere@gmail.com

Blog : <https://alesa.blog4ever.com>

Facebook : alesa sport adapté

Des groupes WhatsApp sont mis en place sur certaines activités

Présidente : Yvette BALSARIN - 06 37 93 01 60

Secrétaire : Gabriel COURBON - 06 20 29 44 07

Trésorier : Daniel BALSARIN - 06 67 15 05 06

Responsables activités : les coordonnées figurent sur le récapitulatif des activités